

RÉSOLUTION IV – MAROC

THÈME : AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : LANCEMENT DE L'INITIATIVE "HORIZON SAHARA 2040" CONTRE LA SÉCHERESSE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Constatant avec une vive préoccupation la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes et un grand taux de sécheresse pluriannuelle, en particulier, sur le continent africain mais aussi dans d'autres régions,
- Observant que plusieurs pays, dont le Mali, le Maroc, la République Unie de Tanzanie et l'Ouganda, viennent de vivre l'année la plus chaude de leur histoire, et que, d'ici 2030, jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres (vivant avec moins de 1,90 dollar par jour) seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique,
- Déplorant qu'en 2024, 2,2 milliards de personnes manquent encore d'eau potable gérée en toute sécurité (Source : OMS), alors qu'il s'agit d'un droit fondamental,
- Soulignant que l'enjeu hydrique cristallise les tensions aux niveaux domestique, régional mais aussi systémique, d'où l'urgence de repenser la gestion durable des ressources en eau à l'échelle mondiale,
- Salue l'existence de projets déjà lancés en faveur d'une meilleure gestion de l'eau et d'une diversification agricole, comme l'initiative de "Grande muraille verte",
- Appelle tous les États membres à mettre en place des efforts de sensibilisation de leur population, et en particulier des jeunes, avec la participation d'influenceurs car les jeunes y sont plus attentifs,
- Encourage les états membres à répondre à l'appel du Maroc qui les invite à se joindre à sa nouvelle initiative "Horizon Sahara 2040" pour mettre en œuvre de nouvelles installations telles que : des systèmes de capture de l'humidité atmosphérique, des technologies de nanofiltration et des matériaux de construction hydrophile ; le Maroc se porte pionnier pour mettre en place des mesures et des infrastructures pour lutter contre cette situation de sécheresse, non seulement pour son pays mais aussi pour aider les autres pays,
- Exhorte les bailleurs de fonds internationaux et les États à augmenter la part de financements dédiés aux innovations technologiques vertes et à fournir une assistance technique incluant des architectes, des constructeurs, des techniciens et des ingénieurs, sans oublier la fourniture de matériel adéquat.

Le texte français fait foi